

INFORMATIONS

comité régional midi-pyrénées

cgt

BOURSE DU TRAVAIL : 19, place St-Sernin - 31070 TOULOUSE cedex

OCTOBRE 1995

N° 104



DE FORMIDABLES POINTS D'APPUI

Après le 19 Septembre, le 10 Octobre, près de 40 000 manifestants dans la région, des chiffres impressionnants de pourcentages de grévistes, dans tous les secteurs. Avec aussi, un nombre significatif de débrayages et plus encore de mise en débat de l'action dans le secteur privé.

Quelque chose est bien en train de changer. Une grève, "du jamais vu", de fonctionnaires qui reçoit un fort courant de sympathie des usagers, des salariés du secteur privé; à n'en pas douter, cela témoigne que quelque chose a bougé chez les salariés de ce pays.

Est-ce que ce mouvement de sympathie n'est pas l'expression que cette grève, cette formidable expression de mécontentement, de ras-le-bol et d'exigence qu'autre chose est possible, c'est aussi un peu leur grève, leur volonté - non exprimé - de dire ça va mal, pour nous aussi, et ça suffit.

Le thème d'une grève de privilégiés, les tentatives de division du monde du travail ont échoué - cela n'a pas toujours été le cas - tout simplement parce que l'ensemble du salariat et même au-delà - s'est reconnu dans cette action large, massive, unitaire, s'appuyant sur un large champ revendicatif.

Salaires, emplois, garanties collectives, Protection Sociale étaient au coeur du 10 Octobre. Ciments de l'unité et de la détermination, ces préoccupations sont aussi celles d'une large partie de la population.

Au-delà des difficultés réelles éprouvées par le gouvernement au soir du 10 Octobre pour justifier de sa politique, le syndicalisme a fait la démonstration que malgré des conceptions différentes, il pouvait agir, proposer et rassembler.

Le 10 Octobre n'était pas une fin en soi, mais un formidable point d'appui pour amplifier, développer notre démarche revendicative avec le même souci de débattre construire avec tous les salariés, en réunissant les convergences nécessaires.

Les perspectives d'une lutte unitaire nationale se trouvent confirmées.

Les sujets, les attaques contre les salariés ne manquent pas. Et en premier lieu la Protection Sociale.

Les discours de Chirac, d'Artuis, Ministre du Budget, les premiers forums régionaux sur la Sécu, confirment nos craintes: le véritable sens des réformes en préparation, c'est bien la réduction du coût du travail par une exonération massive du patronat et le transfert par l'impôt ou CSG sur les salariés. Ces mesures ne peuvent entraîner que mécontentement et colère.

Il est de notre responsabilité d'éclairer sur les enjeux, de débattre et faire exprimer.

N'est-ce pas là au fond, un encouragement à mettre en oeuvre, au plus tôt, tout ce qu'annonce le 45ème Congrès, un syndicalisme de notre temps, revendicatif, solidaire, démocratique et rassemblé.

Michel SALVAYRE.

ENJEUX DU RENOUVELLEMENT DU C.E.S.R.

A échéance de 6 ans, les C.E.S.R. sont renouvelés. Celui de Midi-Pyrénées sera officiellement installé le 20 Octobre 1995.

Selon un mode de représentativité discriminatoire et à partir de l'influence cumulée des Prud'hommes 92 et des élections dans la Fonction Publique et Hospitalière, la CGT se trouve néanmoins confortée de 13 sièges (+1)

FO	9
CFDT	8
CGC	2
CFTC	3
UNSA	2

C'est dans un contexte de développement des luttes sans précédent (19 septembre - 10 Octobre), que va avoir lieu la nouvelle installation et l'élection du Président ainsi que du Bureau.

Cette période a aussi été marquée par une intense activité au sein du C.E.S.R.: Contrat Etat-Région - débat et loi sur l'Aménagement du Territoire - Rapport sur les Phénomènes d'exclusion en Midi-Pyrénées - Avis sur le Schéma Régional des transports...dans laquelle le Groupe CGT a pris toute sa place avec les syndicats concernés pour y faire admettre l'opinion, les aspirations des salariés de notre région.

Ces différents travaux ont mis en évidence l'importance grandissante des régions, la volonté d'en faire une collectivité territoriale, tutelle des autres et imposant ces choix politiques. Choix d'aménagement de grandes infrastructures, grands équipements notamment dans l'enseignement supérieur, choix budgétaires se traduisant par une pression fiscale toujours plus importante pour les familles.

Ces choix consacrent de plus en plus les transferts de charge de l'état sur la région qui ne s'y oppose pas, bien au contraire!

Ils se font au détriment d'une véritable politique de développement de nos atouts régionaux, de la satisfaction des besoins des salariés, des populations de Midi-Pyrénées.

Le C.E.S.R., par ces avis loin de contrecarrer ces orientations, de mettre en garde sur les conséquences d'une politique qui aggrave la situation, la désertification de notre région, les soutient, les pousse, les devance.

Depuis 1992, sous l'impulsion du nouveau Président issu des rangs de la CFDT, de formel, ce soutien est devenu actif!

L'accord sur l'essentiel entre le Conseil Régional, le C.E.S.R. est affirmé de manière permanente. Il organise colloque, rencontres. Il développe le partenariat, déploie une intense activité pour faire admettre les choix qu'ils considèrent indispensables pour la Région dans l'Europe de Maastricht.

Cette intense activité liée à une personnalisation du Président, aboutit à un renforcement du rôle politique du C.E.S.R.

Nous sommes opposés à une telle évolution, nous pensons que l'Assemblée, ceux qui la composent n'ont rien à y gagner; les salariés, les populations de Midi-Pyrénées encore moins!

L'avis sur les Phénomènes d'exclusion en Midi-Pyrénées en témoigne: si le constat a permis d'alerter sur la réalité de la fracture sociale Midi-Pyrénées, les propositions mises en avant vont contribuer à l'aggravation de la situation.

Dans ce contexte, il est décisif que le C.E.S.R. devienne d'avantage un lieu où les salariés viennent exprimer leurs besoins, leurs aspirations sur des questions qui les concernent! L'expérience concrète des coopérations du Groupe CGT avec les organisations CGT concernées (SNCF - EDF - Enseignement Supérieur - UL du Mirail Comité Chômeurs) sur des questions comme les transports, l'eau, l'énergie ou l'enseignement supérieur en Midi-Pyrénées, sur l'exclusion, permettent toute son efficacité à l'intervention de la CGT pour faire en sorte que le C.E.S.R. se prononce dans l'intérêt des salariés, comme en témoigne l'avis unanime sur le Schéma Régional des Transports.

Martine BERNARD.

COMPOSITION DU GROUPE CGT C.E.S.R.

Pierre ALEXANDRE	Inspecteur des Impôts	UD 31
Martine BERNARD	Employée de Commerce	UD 31
Jean BONNET	Agent de Conduite SNCF	UD 12
Francis CARPENTIER	Cadre ANPE	UD 65
Marie-France GARCIA	Cadre maîtrise Banque Populaire	UD 31
Yannick LEQUENTREC	Educatrice spécialisée	UD 46
Robert PERES	Agent PTT Conducteur de Travaux	UD 31
Georges PICARD	Technicien 3A	UD 31
Marie-Claire CULIE	Comptable Bon Sauveur Albi	UD 81
Daniel GRAU	Infirmier Psy. Bon Sauveur	UD 81
Roland ROQUEFORT	Agent de Maîtrise EDF-Sud	UD 09
Robert ROUTABOUL	Aérospatiale-Technicien	UD 31
Antoine CARRASCO	Ingénieur Recherche UPS	UD 31

MOYENNE D'AGE: 43.5 ans

4 Femmes, soit 30.7 %
9 Hommes,

3 Camarades Secteur privé
7 Camarades Fonction Publique, Secteur Public et Nationalisé, Entreprises nationales.
3 Camarades Secteur Associatif.



REMARQUES:

Avec le gain d'un siège, le Groupe CGT tel qu'il se présente est peu renouvelé, l'essentiel du renouvellement s'est effectué en cours du mandat.

En effet,

en 1992 J.Bonnet remplace J.Cl.Louge
D.Grau remplace M.Biard
G.Lagier remplace H.Brun.

en 1993 R.Routaboul remplace M.Blondel

en 1994 M.Cl.Culié remplace H.Pinard

en 1995 P.Alexandre remplace R.Loubet



Seuls

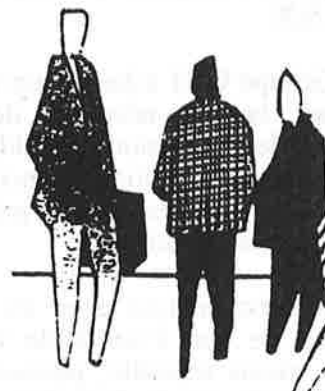
M.Bernard - Fr.Carpentier - M.Fr.Garcia - R.Roquefort, sont issus du précédent mandat de 1989.

R. Peres est arrivé en 1990 en remplacement de R.Perillat.

2 Camarades E.Cros (UD 81) - G. Lagier (UD 31), ne sont pas reconduits, soit à leur demande, ou celle de leur organisation.

Nous accueillons 3 nouveaux camarades:

Y. Lequentrec - A. Carrasco - G. Picard.



Au total

- Une meilleure participation des femmes à l'activité CGT/CESR.
- Une composition réellement régionale. Les camarades sont issus de 5 départements contre 3 dans le précédent mandat.
- une participation de camarades issus de secteurs comme Enseignement Supérieur et Agro-Alimentaire dont les enjeux sont décisifs pour la région !

Pour une meilleure efficacité de l'activité CGT au C.E.S.R., que tous, anciens comme nouveaux membres, ont contribué et contribuent à forger.



DU C.E.S.R. A L'ACTION; NOTRE COMBAT CONTRE L'EXCLUSION

Le C E S R s'est auto-saisi pour établir un rapport sur l'exclusion sociale.

L'exclusion dans notre Région comme dans le Pays devient un phénomène de masse, frappant non seulement les plus démunis, mais également les salariés en situation de précarité dans tous les secteurs.

Triste bilan d'une politique en matière d'emploi voulue par le patronat et les gouvernements successifs dont l'abaissement du coût du travail à coups d'exonérations, est une des pierres angulaires.

Peut-on sans réagir laisser poursuivre une telle politique qui génère de plus en plus d'exclusion ?

La gravité de cette situation en Midi-Pyrénées interpelle y compris au sein du C.E.S.R.

Le Groupe CGT a beaucoup investi dans ce travail, tant la nécessité de connaître la réalité de l'exclusion en Midi-Pyrénées est vitale pour développer encore plus notre démarche vers les salariés privés d'emplois, en situation d'exclusion.

C'est donc en lien avec les UL, celle du Mirail de son Comité de Chômeurs que nous avons travaillé, permettant ainsi que les salariés privés d'emplois notamment, se fassent entendre.

Cela n'a pas été sans effet sur une certaine prise de conscience, et la rédaction d'un rapport qui est un véritable constat de la situation dramatique que vivent des dizaines de milliers de personnes dans notre Région.

Cette situation, nous militants CGT, de par notre travail de terrain, nous la connaissons bien.

L'ampleur régionale de cette exclusion, qui a beaucoup surpris, a validé nos analyses développées depuis 1983 notamment en matière d'emploi et de précarité.

La crainte d'une explosion sociale non maîtrisée a amené les Conseillers à s'interroger sur les solutions à trouver.

Cependant, si aucun problème majeur n'est apparu concernant le constat de la situation, rude a été la bataille pour faire admettre les véritables causes de l'exclusion, que sont le chômage, le développement de la précarité. Quant aux solutions, personne ne s'étonnera des divergences importantes existant dans le C.E.S.R.

Des solutions durables ne peuvent se trouver que si l'on s'attaque à la racine du mal. Or celles préconisées dans le rapport s'inscrivent dans une orientation d'adaptation à la crise et donc d'aggravation et de développement de l'exclusion.

Cela pose évidemment la question de l'utilisation et du contrôle des financements régionaux sur les questions de l'exclusion.

Faut-il:

- financer des formations, des entreprises d'insertion, continuer sans contrôle les aides à l'emploi et en tout genre, autant de solutions qui ne débouchent sur rien, sinon sur une surexploitation des plus démunis et un accroissement des profits?

Ou bien:

- s'inscrire dans une réelle réponse aux besoins qu'engendre l'exclusion en matière de santé, de logement, de transports, etc...

- contribuer à un véritable développement économique régional, créateur d'emplois stables, valorisant les atouts régionaux, prenant en compte les formations qualifiantes et les reconnaissances des qualifications, permettant un financement de la protection sociale, permettant de répondre aux besoins, contribuant au maintien d'un service public de qualité.

Autant de propositions formulées par la CGT qu'il nous faut plus que jamais faire vivre dans les entreprises, pour créer avec les salariés le rapport de force nécessaire pour les faire aboutir.

D.GRAU
M.CI.CULIE

SERVICES PUBLICS ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Le 4 Février 1995, après plus d'un an de débat, la loi-cadre sur l'Aménagement du Territoire dite "Loi Pasqua", voyait jour.

Son article 1 "dispose que la politique d'Aménagement et de Développement du Territoire concourt à l'unité et à la solidarité nationale.

Elle a pour but d'assurer, à chaque citoyen, l'égalité des chances sur l'ensemble du territoire...

A cet effet, elle corrige les inégalités des conditions de vie des citoyens liées à la situation géographique et à ses conséquences en matière démographique, économique et d'emploi...

L'Etat assure l'égal accès de chaque citoyen aux services publics. A cet effet, il détermine l'implantation des administrations publiques, et conditionne l'accès à distance aux services publics, les localisations des investissements publics qui relèvent de sa compétence, les obligations des établissements, organismes publics et entreprises nationales placés sous sa tutelle et chargés d'un service public..."

Qui ne partagerait de si louables intentions!

La question qui vient immédiatement à l'esprit est: "Comment concilier de telles déclarations d'intentions avec le Traité de Maastricht basé sur la fin des monopoles publics, l'ouverture à la concurrence de tous les secteurs d'activités avec la conception des services publics à la française qui se base sur l'égalité territoriale et tarifaire des usagers, l'adaptation qualitative et quantitative constante aux besoins, la continuité du service".

Qu'il s'agisse de la poste, d'EDF, de l'aérien, du ferroviaire, des télécom, tous ces services publics qui ont permis un développement harmonieux et équilibré du territoire, tous, au nom de la concurrence doivent éclater, être privatisés, rentrer dans la loi du marché.

Bonjour l'égalité tarifaire et territoriale!

Quel rôle l'Etat pourra-t-il alors assurer?

Les enjeux sont bien l'exceptionnalité française, la cohérence de la communauté nationale forgée depuis des décennies.

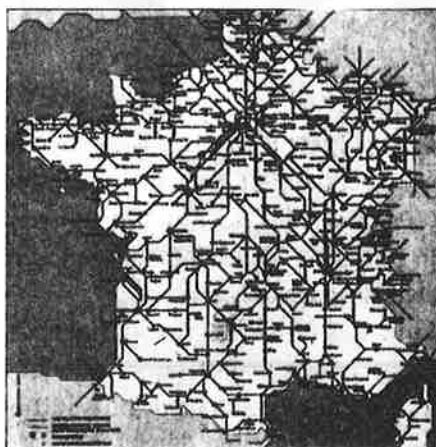
Finis l'égalité des citoyens,
Finis la réponse aux besoins,
Finis la continuité territoriale.

Au nom de l'argent roi.

- des bureaux de poste seraient fermés,
- des lignes ferroviaires seraient supprimées,
- les tarifs seraient soumis aux règles de la concurrence et des coûts (adieu la péréquation),
- les hôpitaux de proximité vidés de leurs fonctions vitales et...fermés. etc...

- s'appuyant sur la crise et les inégalités sociales qu'elle engendre,
- sur les dysfonctionnements liés à la casse organisée des services sur la base de la seule rentabilité financière,
- sur les critères de convergences de Maastricht.

La droite au pouvoir veut accélérer la marche vers la privatisation et l'éclatement des services publics.



**Actuellement : un réseau
encore dense**

Les salariés, quelques soient leurs professions, les retraités, les sans-emplois, seraient les premières victimes de cette déréglementation.

Loin de régler les problèmes existants tant au niveau du développement économique que de l'Aménagement du Territoire, la mise en oeuvre d'une telle orientation se traduirait inévitablement par une nouvelle concentration économique et démographique autour des pôles porteurs et par un pas de plus vers la désertification de tous les territoires fragilisés par la crise.

Les sondages auprès des populations démontrent leur attachement aux services publics à la française et ce, malgré le martelage des médias sur leur inadaptation et leur disfonctionnement.

Les hésitations, les reculs du gouvernement confirment qu'il est possible d'imposer le maintien et la rénovation de ceux-ci pour peu qu'usagers/salariés et salariés/usagers s'épaulent et luttent ensemble pour la prise en compte de leurs besoins.



C'est le sens de la bataille qu'il convient d'impulser dans toutes nos structures et notamment inter-professionnelles.

Il s'agit de contribuer à ce que les besoins soient définis par les travailleurs et la population eux-mêmes.

Sur cette question, nous avons des expériences de luttes originales et positives que ce soit à EDF ou à la SNCF pour le maintien du service public dans le milieu rural, ou bien aux PTT ou à la SECU pour améliorer le service rendu en milieu urbain.

Sur la base de nos conceptions en matière de service public, il est possible de cerner quelques éléments concrets au travers de l'emploi, de l'accès de tous à des services de qualité, autour de thèmes de proximité, de délais de réponses concrètes, mais aussi à des prix accessibles à chacun. Et comment associer les usagers par la mise en oeuvre plus large de comité d'usagers par exemple. De même, ne convient-il pas de réfléchir et de prendre en compte les réalités économiques locales pour mieux développer les coopérations entre services publics et PMI-PME.

Rassembler les personnels, les usagers, les secteurs d'activité économique et de la vie sociale, les associations, les élus. Porter le débat au plan régional dans les instances de réflexions et de décisions à partir de ce rassemblement.

Le C.E.S.R. dans lequel le Groupe CGT mène une activité permanente pour faire entendre ces exigences, peut-être un point d'appui et de relais non négligeable comme vient de le démontrer l'adoption de l'avis sur la Révision du Schéma Régional des Transports en Midi-Pyrénées.

L'objectif, c'est bien le rassemblement et le développement.

Après les fortes mobilisations des 30 et 31 Mai des PTT, EDF et SNCF, l'action régionale du 19 Septembre, la journée historique et unitaire du 10 Octobre rassemblant l'ensemble des organisations syndicales de la fonction publique, son élargissement unitaire aux secteurs publics et nationalisés sont des appuis incontestables et porteurs pour faire prévaloir les intérêts des usagers et des personnels dans notre bataille pour la consolidation et la rénovation du service public à la française.

Jean BONNET

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Plusieurs centaines de thésards à Bac + 8, les couches les plus qualifiées de notre population sans emploi ou réduites à la précarité la plus extrême, celle des Contrats Emplois Solidarité, quelle situation plus que celle-ci pourrait illustrer les analogies entre le sort réservé à l'Université et celui de l'ensemble des salariés et chômeurs de notre région.

L'Enseignement Supérieur et la Recherche, atouts considérables pour Midi-Pyrénées qui est un des principaux centres universitaires et de recherche du pays, est un secteur décisif dont les travaux et les découvertes conditionnent le développement de toute société humaine, notamment dans le domaine de la Santé.

Soumis à la logique de la rentabilité par les gouvernements successifs, ces secteurs connaissent une crise d'une extrême gravité, handicapant leurs possibilités de développement et leurs missions de service public. Une situation grave de conséquences pour l'éducation et la formation des jeunes qui sont l'avenir de la Société.

L'Université ne dispose pas des moyens et des financements nécessaires pour répondre à sa mission de service public et aux besoins des jeunes. La question de l'emploi, de la création de postes nombreux est naturellement au centre de cette politique. Les pouvoirs publics accentuent les contraintes financières, le désengagement, les transferts de charges et l'Université se voit imposer une précarité tous azimuts alors que se multiplient les "heures complémentaires" qui représentent par exemple à Paul Sabatier l'équivalent de 600 postes.

Les personnels techniques (ATOS), connaissent aussi les pressions sur l'emploi. Malgré l'explosion du nombre d'étudiants depuis une dizaine d'années (+40%), les effectifs n'ont pas bougé.

Au CNRS sur 700 emplois de personnels techniques, on compte 120 CES. Les départs à la retraite ne sont pas remplacés.

La recherche en Midi-Pyrénées est confrontée à un fort mouvement de restructuration dont la ligne directrice est la volonté de démanteler la cohérence nationale de l'organisation de la recherche scientifique avec pour conséquence la compétition entre régions, source d'immenses gâchis financiers.

Que ce soit pour l'Enseignement Supérieur ou la Recherche, la région et les autres collectivités locales n'ont pas vocation à pallier aux carences de l'Etat.

La démarche des gouvernements successifs qui pousse à une régularisation de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche conduisant à l'éclatement de la cohérence nationale du système, celui des diplômes est une démarche dangereuse à laquelle nous opposons une politique résolument novatrice, répondant aux besoins réels sous la responsabilité de l'Etat. La politique de l'Emploi est au coeur de ce processus.

L'Université arrive à saturation, le niveau de l'Enseignement est tiré vers le bas faute de moyens et une sélection rampante se met en place.

80 % des étudiants échouent au DEUG.

Les causes de cet échec massif, coûteux pour la Nation trouve ses racines dans la situation de crise que nous venons de décrire.

Il faut mettre fin à cette dégradation continue de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, c'est vital pour notre avenir.

Francis CARPENTIER.

**Extraits de la Conférence de Presse
du Syndicat CGT AEROSPATIALE
du 3 Octobre 1995.**

AERONAUTIQUE

... Nous sommes à Toulouse, où tout ce qui touche à l'industrie aéronautique et spatiale ne laisse personne indifférent. L'émotion de ces derniers jours, face au projet de démantèlement d'AEROSPATIALE, est considérable. Personne ne peut s'en désintéresser, qu'il s'agisse de défendre AEROSPATIALE, son identité, ou qu'il s'agisse, par ailleurs, de se défendre de vouloir la démanteler.

Reste au-delà de ce constat, que les projets de restructuration, de démantèlement, d'abandon, avec les pertes massives d'emplois que cela suppose, sont bien réels. Il est évident que l'ambition de Toulouse d'être la capitale de l'Europe aéronautique et de l'espace est gravement compromise.

Il est à noter d'ailleurs que ceux qui, dans notre ville et notre région, proclament cette ambition et, dans le même temps, accordent leur soutien total aux critères financier, libéral, de Maastricht, sont particulièrement silencieux ces temps-ci...

... Notre ambition est de tout faire, ici et maintenant, pour empêcher le démantèlement, la privatisation d'AEROSPATIALE, pour arrêter la chute des effectifs de salariés et pour un emploi massif des jeunes, pour maintenir et conforter le statut des personnels. Pour qu'enfin, la grande - et nous mesurons bien nos mots - la grande industrie aéronautique française se maintienne et se conforte, et cela sans replis frileux, en tenant compte des coopérations nécessaires....

... Nos atouts sont énormes. Ils sont d'autant plus considérables qu'ils ne sont pas à venir, mais que nous les possédons réellement d'ores-et-déjà. De Caravelle à aujourd'hui, en passant par Concorde, tous les Airbus et tous les A.T.R. pour s'en tenir au seul domaine des avions, c'est bien pour l'essentiel ici, à Toulouse,

que ces appareils ont été imaginés et étudiés concrètement. Aujourd'hui, pour des projets futurs, qu'il s'agisse du **100 Places**, du **Gros porteur**, de la deuxième génération du **Supersonique**, ou pour d'autres projets encore, c'est bien ici que se trouve concentrées ces énormes capacités, c'est bien ici que travaillent les hommes et les femmes qui en sont détenteurs.

... Vous comprenez bien ainsi notre opposition la plus totale aux restructurations, et pas seulement à celles contenues dans le rapport dit du Comité Stratégique "Boulin". A celles aussi du Président Gallois, en cours actuellement avec l'éclatement de la Société AEROSPATIALE en branches et centres opérationnels préfigurant les filialisations annoncées.

Avec la privatisation future qui, inéluctablement, mettrait notre société dans les mains des financiers français et étrangers, précipitant notre industrie sous la domination du mark et du dollar avec, comme conséquence, les pertes d'emplois - en cours d'ailleurs -, les pertes de salaires et de statut, le transfert de nos capacités vers d'autres pays ...

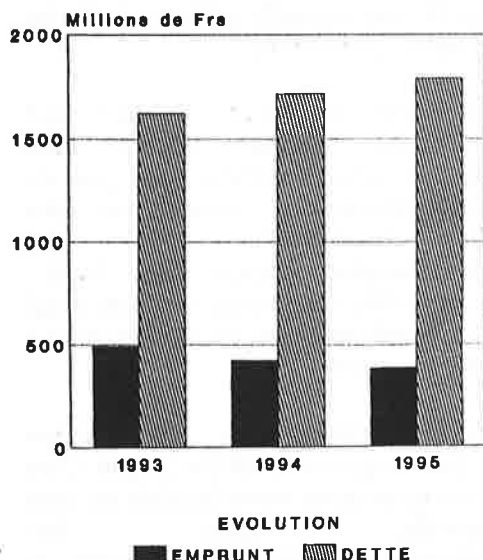
... Et pour empêcher tout cela pour prendre la route du progrès, nous possédons d'autres atouts, et ceux-là sont capitaux, ce sont **LES SALAIRES D'AEROSPATIALE**, des autres sociétés aéronautiques et spatiales.

C'est la population toulousaine et de la région. Ce sont toutes les forces humaines, sociales, économiques, syndicales et politiques, sans aucune exclusivité, qui peuvent, qui doivent, dans leurs différences parfois, **SE RASSEMBLER ET AGIR**. Et c'est possible...

FISCALITE REGIONALE: Quelques réalités

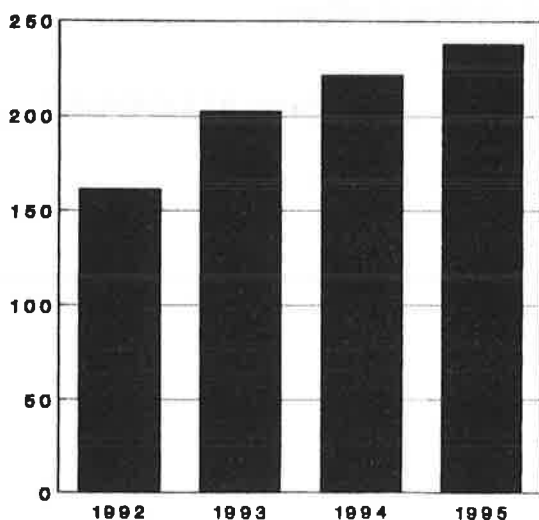
L'élaboration du budget de la Région est l'occasion pour les patrons de s'élever contre une fiscalité trop lourde qui les empêcherait d'embaucher. Air connu, bien sûr. Mais quelle est la réalité?

UNE REGION ENDETTEE



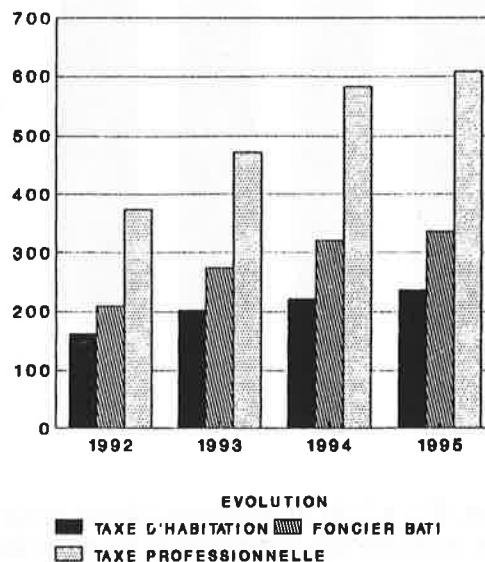
Les données fiscales montrent que nous vivons et travaillons dans une Région pauvre: sa matière fiscale est faible et l'écart avec la moyenne des régions (- 22% en 1993), se creuse au fil des années. Mais tout le monde n'est pas logé à la même enseigne: si les bases de la taxe d'habitation ont baissé entre 1990 et 1994, les bases de taxe professionnelle ont sensiblement augmenté sur la même période!

TAXE D'HABITATION



Pour financer ses dépenses, le Conseil Régional apporte sa pierre à l'augmentation sensible des impôts locaux en votant des taux régionaux élevés, supérieurs aux taux moyens des autres régions. C'est ce qu'il appelle la stabilité fiscale: en 1995, les impôts ont augmenté de 6%, et ils augmenteront encore de 5 à 6 % en 1996.

FISCALITE REGIONALE

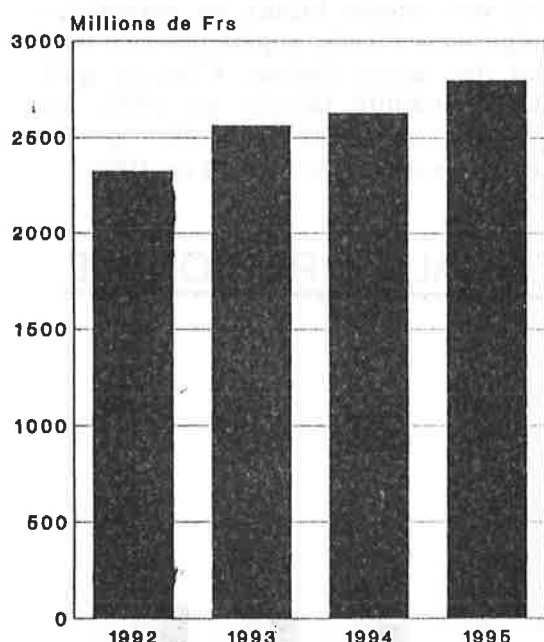


Certes, il est vrai que la part de la taxe professionnelle a augmenté dans les ressources fiscales de la Région de 1990 à 1994. Alors, les patrons paient-ils trop d'impôts locaux ?

Outre le fait que l'augmentation du rendement de la taxe professionnelle traduit l'accroissement des bases indiquées plus haut, si ces bases ont augmenté et rapidement, c'est donc que le taux élevé de taxe professionnelle n'a pas gêné l'activité économique: les entreprises sont plus nombreuses dans la région où ont investi et paient plus de salaires, ou les deux.

Il faut voir quel est le poids réel de la taxe professionnelle pour les entreprises: cette taxe représentait 0.5% de leurs charges d'exploitation, soit dix fois moins que leurs frais financiers en 1992. La plupart des pays étrangers ont des impôts locaux sur les entreprises dont l'importance est plus grande qu'en France.

BUDGET REGIONAL



De plus, il y a loin du montant global perçu par les collectivités territoriales au montant réel supporté par les entreprises du secteur concurrentiel.

Sachant que l'Etat prend directement en charge une partie de la taxe versée aux collectivités territoriales sous forme de compensation (contrepartie d'allègements de base, de plafonnement des taux et de dégrèvements), que les entreprises nationales paient une part non négligeable de la taxe et sachant en fait que la taxe est déductible de l'impôt sur le revenu et de l'impôt sur les sociétés, c'est seulement 15% de la taxe professionnelle qui a été supportée en 1993 par les entreprises du secteur concurrentiel.

Bien sûr la taxe professionnelle renchérit le coût de l'investissement, mais un rapport du Conseil Economique Social National de Juillet 1994 montre que la taxe professionnelle pousse à des investissements qui favorisent l'emploi, car celui-ci est taxé quatre fois moins que les équipements.

Cependant la taxe actuelle génère de fortes inégalités entre les branches.

Voilà pourquoi la CGT a fait des propositions de réponse de la taxe professionnelle avec l'objectif, non pas de réduire les ressources nécessaires des collectivités territoriales (51% des ressources fiscales directs de Midi-Pyrénées en 1994) mais d'en faire un outil incitatif au développement économique et à la création d'emplois.

Notons quand même que les patrons oublient (ou feignent d'oublier), que c'est l'Etat qui est le premier contribuable en taxe professionnelle, donc les contribuables, (essentiellement les salariés et leurs familles). Notons aussi que le patronat se plaint côté cour mais pas côté jardin, car sur 100 f d'impôts locaux payés en 1994, les chambres consulaires (c'est-à-dire les patrons et leurs permanents), ont reçu 7 f quand la Région a reçu 8 f = le patronat est bien d'accord pour que les impôts constituent la ressource principale des chambres de commerce, mais à condition que ce soient uniquement les salariés qui paient.

Il faut dire qu'il est tellement habitué aux cadeaux de l'Etat sans contrôle public ni contrepartie en emplois, qu'il aurait tort de se gêner. A moins que l'action des salariés actifs et privés d'emplois ne permette de renverser la vapeur.

Dans la Région et ailleurs.

Pierre ALEXANDRE